

Année
2021 - 2022

FORMATION CONTINUE
Programme



Association de recherche en soins infirmiers (Arsi)

Siège social

14 rue Sainte Claire 31500 -Toulouse

Adresse de correspondance

BP 65054 - 31033 Toulouse Cedex 5

DIRECCTE : W602000572

Activité principale exercée code 8559A

www.asso-arsi.fr

Organisme habilité à proposer des actions de Développement
professionnel continu (DPC) et référencé Datadock.

PRÉSENTATION DE L'Arsi

L'Arsi est une association (loi 1901) sans but lucratif. Depuis 1983, elle propose une démarche de réflexion action au service de la recherche en soins infirmiers. L'association est enregistrée à l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC), référencée Datadock et en cours de certification (qualiopi). Elle s'adresse aux professionnels de santé et étudiants intéressés par la recherche en soins. Elle ne bénéficie d'aucun financement extérieur, l'Arsi est entièrement financée par ses fonds propres. Ceux-ci sont générés par les activités de l'association : adhésions, formations, journées d'étude, abonnement à la revue, ouvrages...

Les objectifs de l'Arsi :

- Développer, soutenir, diffuser la recherche ;
- Former à la recherche ;
- Collaborer à la recherche en France, en Europe et au niveau international ;
- Participer au développement de la discipline sciences infirmières.

Vous pouvez nous contacter :

- Par courriel via le site : www.asso-arsi.fr
- Par courrier à l'adresse ci-dessous :

Association de recherche en soins infirmiers
BP 65054 - 31033 TOULOUSE CEDEX 5

OBJECTIFS DE FORMATION DE L'Arsi

Le projet de formation de l'Arsi repose sur deux axes. Le premier vise à donner aux professionnels de santé les outils indispensables au développement d'une posture scientifique nécessaire pour aborder le monde de la recherche et accéder à une meilleure connaissance des besoins de santé des populations, maîtriser la pratique pour améliorer la qualité des prestations professionnelles. La formation englobe l'enseignement des méthodes de recherche, l'élaboration et la rédaction de travaux. Le deuxième axe, davantage épistémologique, vise à éveiller ou conforter les infirmières dans leur positionnement disciplinaire à partir de l'histoire et des savoirs structurant les sciences infirmières. Ces orientations visent à favoriser le travail interprofessionnel ou interdisciplinaire.

ÉVALUATION

Toutes les formations font l'objet d'évaluations à plusieurs niveaux :

- Les participants sont évalués au début et à la fin de la formation ;
- Ces derniers sont invités à remplir une fiche d'évaluation de la qualité de la formation en fin de formation ;
- Le formateur réalise une évaluation générale destinée aux commanditaires ;
- Une évaluation à remplir par l'organisme demandeur est également envoyée en fin de formation.

LIEU

Toutes les formations se font en intra-établissement. L'Arsi s'organise pour rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à prendre contact avec l'association afin d'anticiper d'éventuels ajustements.

Sommaire

-
- 1 L'enseignement des sciences infirmières. p. 4
 - 2 La recherche dans la pratique des soins. p. 5
 - 3 L'accompagnement à la conception d'un projet de recherche. p. 6
 - 4 Les recherches qualitatives dans la pratique des soins. p. 7
 - 5 Les tuteurs, professionnels et étudiants : l'accompagnement en pratique. p. 8

La formation en soins infirmiers dans des contextes académiques renforce la nécessité pour les étudiants de s'approprier et de maîtriser la discipline « sciences infirmières ». L'identification et l'appropriation par chaque infirmière d'un socle commun de connaissances constituent le fondement de la construction disciplinaire. Son développement et sa mise en œuvre se font dans les différents milieux d'exercice : clinique, enseignement, gestion-management et recherche.

L'enseignement des sciences infirmières repose sur la connaissance des éléments fondamentaux épistémologiques, cliniques et scientifiques de la discipline.

Objectif :

Identifier les contenus fondamentaux relatifs aux sciences infirmières devant être acquis en formation initiale et maîtrisés par l'ensemble des infirmières.

Contenu :

- Les connaissances scientifiques et le lien recherche, enseignement, pratique ;
- L'organisation des sciences et des disciplines ;
- L'objet des sciences infirmières et les concepts centraux ;
- L'histoire et les paradigmes des sciences infirmières ;
- Les théories de moyennes portées utiles pour la pratique.

Compétence attendue :

Fonder sa pratique d'enseignement dans la culture et les connaissances scientifiques des « sciences infirmières ».

Public : Infirmiers, cadres de santé, formateurs en institut de formation en soins infirmiers.

Durée :

Module 1 : 2 jours. **Pré-requis :** aucun.

Module 2 : 2 journées à distance l'une de l'autre permettant aux stagiaires de réaliser des travaux intersessions de construction de séquences pédagogiques et d'unités d'enseignement mobilisant les concepts centraux et/ou des théories de moyenne portée.

Pré-requis : avoir suivi le module 1 ou avoir acquis des connaissances par des formations proposées par d'autres organismes.

Lieu : Intra-établissement.

Évaluation : Un test de connaissance est réalisé au début et à la fin de la formation sous forme de quizz. Les travaux présentés par les stagiaires font l'objet d'une évaluation par le formateur.

La recherche enrichit et se nourrit de la pratique des soins. Les professionnels de santé fondent leur enseignement et l'organisation des soins sur des connaissances scientifiques qui nécessitent des recherches dans les domaines des soins hospitaliers ou extra-hospitaliers, de l'enseignement, de la santé publique, de la gestion, du management.

Objectif : Permettre aux soignants ou aux équipes de s'initier, d'appréhender les différents types de recherches et d'entreprendre seul ou en groupe une recherche en soins dans le cadre d'une démarche d'apprentissage complète.

Contenu :

Module 1 : 3 jours. Initiation à la recherche en soins. Pré-requis : aucun

Généralités sur la recherche scientifique :

- Les courants de pensée ; *
- L'esprit de questionnement ; *
- L'ancrage dans une discipline scientifique ; *
- Les principes de la réponse à un appel à projet.

Méthodologie de la recherche :

- Problématique et question de recherche ; *
- Phase documentaire et élaboration d'un cadre conceptuel ; *
- Hypothèse ou question de recherche.

Différents types de recherches utilisés en soins :

- Descriptif ;
- Expérimental ;
- Recherche-action ;
- Approches qualitatives et quantitatives ;
- Déontologie de la recherche.

* Ces thèmes peuvent être abordés dans une formation de 2 jours à la recherche documentaire.

Module 2 : 3 jours. Outils de recherche. Pré-requis : avoir suivi le module 1.

- Les devis de recherche ;
- Les choix des terrains ;
- Les échantillonnages ;
- Les outils de recherche.
- Le recueil et le traitement des données ;
- L'analyse et l'interprétation des résultats ;
- La rédaction d'un projet de recherche ;
- La réponse à un appel à projet.

Au terme de ce module, les participants désirant suivre un Module 3 seront invités à choisir un thème de recherche.

Module 3 : 5 jours en discontinu (cf. module 3 page suivante : « L'accompagnement à la conception d'un projet de recherche »). **Pré-requis :** les participants des modules 2 et 3 nécessitent d'avoir suivi le module 1 ou toute autre formation à la recherche.

- Supervision et encadrement de recherches ;
- Possibilité pour chaque participant d'entreprendre seul ou en groupe une recherche dans le domaine qui l'intéresse et les stratégies pour la mener à terme.

Compétence attendue : Être capable d'initier une recherche et de l'inscrire dans sa discipline scientifique et professionnelle.

Public : Tous les soignants intéressés par la recherche quelles que soient leurs activités.

Lieu : Intra-établissement.

Évaluation : Un test de connaissance est réalisé au début et à la fin de la formation sous forme de quizz. Les travaux présentés par les stagiaires font l'objet d'une évaluation par le formateur.

L'accompagnement à la conception d'un projet de recherche

Les projets de recherche, à l'initiative de professionnels de santé, se développent dans tous les milieux d'exercice et secteurs d'activité. Il est essentiel, dès le début du projet, d'envisager sa conduite tant sur le plan scientifique que pragmatique, de tenir à la fois la question de recherche, la méthode et la faisabilité dans le contexte institutionnel.

Objectifs :

- Concevoir un projet de recherche réaliste et être capable de le rédiger en vue de répondre à un appel d'offre.

Contenu :

Pertinence :

- Enraciner le questionnement dans la pratique ;
- Poser la bonne question de départ ;
- Chercher la réponse dans la littérature scientifique ;
- Synthétiser sa recherche et formuler une question de recherche.

Finalité :

- Répondre à une question professionnelle ;
- Répondre à une question de recherche ;
- Distinguer une étude, une évaluation des pratiques professionnelles (EPP), une recherche ;
- Produire des connaissances pour qui ? pour quoi ?

Méthode :

- Choisir une perspective disciplinaire et éventuellement réaliser un travail interdisciplinaire ;
- Reformuler la question de recherche ;
- Choisir une méthode.

Faisabilité :

- Les ressources méthodologiques ;
- Les ressources financières ;
- Les compétences du chercheur ;
- L'accès au terrain et à la population.

Phase opérationnelle :

- La rédaction de l'objectif de la recherche ;
- L'argumentation scientifique ;
- La méthodologie et le devis de la recherche ;
- Le rétro-planning et le coût de la recherche ;
- La rédaction du projet en vue de répondre à un appel d'offre.

Compétence attendue : Être capable d'initier une recherche et de répondre à un appel d'offre.

Public : Tous les soignants intéressés par la recherche quelles que soient leurs activités.

Durée : 5 jours en discontinu. Supervision et encadrement de la conception d'un projet de recherche. Possibilité pour chaque participant d'entreprendre seul ou en groupe une recherche dans le domaine qui l'intéresse et les stratégies pour la mener à terme. **Pré-requis :** avoir participé aux modules 1 et 2 de la formation recherche (cf. formation précédente) ou être titulaire d'un Master.

Lieu : Intra-établissement.

Évaluation : Les différentes versions des projets seront évaluées au cours de la formation par le formateur.

Les recherches qualitatives visent la description et/ou la compréhension de phénomènes. Dans le domaine des soins elles servent à étudier les manières de vivre en santé. Elles sont également utilisées en pédagogie et en management. Le développement actuel des recherches en soins infirmiers et paramédicales oblige les soignants à approfondir ces méthodes de recherche.

Objectif :

Permettre aux participants de connaître les caractéristiques de l'approche qualitative des phénomènes, les différentes méthodes et la posture du chercheur en recherche qualitative.

Contenu :

Caractéristiques des recherches qualitatives :

- Les paradigmes en recherche ;
- La subjectivité ;
- L'interprétation ;
- La complexité.

Posture du chercheur en recherches qualitatives :

- La compréhension ;
- Les rapports entre chercheur et participants ;
- La coopération, la co-construction.

Principales méthodes de recherches qualitatives :

- L'ethnographie ;
- La phénoménologie ;
- La théorie ancrée ;
- L'étude de cas.

Méthodologie :

- La problématisation ;
- Le recueil de données et les outils ;
- Les différentes méthodes d'analyse ;
- Les critères de scientificité.

Compétences attendues :

- Être capable de différencier les principales méthodes qualitatives et de choisir celle qui est la plus pertinente en fonction de la question de recherche ;
- Être capable de construire un devis de recherche et répondre à un appel à projet ;
- Être capable d'adopter une posture permettant le recueil de données subjectives et leur analyse rigoureuse.

Public : Tout soignant engagé dans un processus de recherche.

Durée : 2 jours. Pré-requis : avoir suivi une formation d'initiation à la recherche.

Lieu : Intra-établissement.

Évaluation : Un quizz est proposé en début et en fin de formation.

Les tuteurs, professionnels et étudiants : l'accompagnement en pratique

Les professionnels de la santé sont confrontés à des évolutions majeures. La démarche actuelle, qui vise à repenser les programmes de formation à partir de référentiels de compétences, s'inscrit dans un important mouvement de professionnalisation des enseignements. Elle se fonde sur l'évolution des théories de l'apprentissage et se réfère au paradigme constructiviste ou socioconstructiviste. Comment accompagner un nouveau professionnel, un étudiant, et lui transmettre un savoir, des habiletés, favoriser ses apprentissages ? La plupart des formations professionnelles s'appuient sur une logique de compétences centrée sur les activités et l'identité professionnelle. Cette formation au tutorat s'intéresse particulièrement à l'agir professionnel et propose une approche réflexive sur l'activité d'accompagnement. Selon l'instruction N°DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux, l'instruction N°DGOS/RH1/2014/369 du 24 décembre 2014 relative aux stages en formation infirmière et l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État d'infirmier, la formation propose aux stagiaires de s'exercer aux quatre compétences requises pour assurer la mission de tutorat : des compétences sociales et relationnelles, des compétences pédagogiques, des compétences réflexives, des compétences organisationnelles.

Prérequis : Les participants s'engagent à suivre l'ensemble de la formation comprenant 2 ou 4 jours.

Objectifs :

- Favoriser la transmission des savoirs professionnels ;
- Développer des compétences relationnelles en lien avec la mission de tuteur telle que la posture réflexive et l'analyse de pratiques ;
- Clarifier la pédagogie à mettre en œuvre pour aider l'étudiant à optimiser ses apprentissages.

Contenus :

- À partir de l'expérience des participants, mise en évidence des représentations du tutorat et identification des caractéristiques de la relation d'accompagnement entre les professionnels du lieu de soins et les étudiants ;
- Définition des notions de compétence, savoirs, savoirs professionnels, transmission, apprentissage par les compétences.
- Cadre législatif du tutorat, du référentiel d'activités et de compétences ;
- À partir de l'activité décrite par les professionnels, au sens de Y. Clot, repérer le rôle des tuteurs de stage, la posture d'accompagnement du tuteur et son impact sur l'étudiant. Mise en lien avec les théories de l'apprentissage, le rapport au savoir (B. Charlot) et le transfert des connaissances à travers la réflexivité et la modélisation comme base de la transférabilité. Articulation entre savoirs théoriques et pratiques de soins ;
- Évaluation des compétences à travers un outil (le portfolio) : l'évaluation des savoirs et savoir agir ;
- Retour réflexif sur les expériences menées ;
- Recherche d'axes d'amélioration ;
- Identification et développement de ses propres compétences dans l'accompagnement des stagiaires et acquérir une posture de tuteur.

Compétence attendue : Efficience dans l'accompagnement des étudiants ou nouveaux professionnels dans un lieu de soins.

Public concerné : Professionnels de santé, accueillants de nouveaux professionnels et étudiants dans un lieu de soins.

Durée : 2 jours : initiation à la fonction de tuteur, 4 jours : axés sur les 4 compétences requises par la DGOS à la fonction de tuteur.

Lieu : Intra-établissement.

Évaluation : Un quizz de connaissances est réalisé en début et en fin de formation. Des travaux d'analyse de la pratique professionnelle sont demandés lors de la formation et évalués par le formateur.



Renseignements pratiques

Durée : Toutes les formations sont programmées sur 7 heures par jour.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font via la responsable des formations de l'Arsi ou sur le site de l'Arsi (<http://www.asso-arsi.fr>), **au minimum 90 jours avant le début de la session**, une fiche d'inscription accompagnée d'une demande de prise en charge de l'employeur (s'il y a lieu).

Les formalités de prise en charge seront accomplies dans les plus brefs délais et environ 20 jours avant le début de la session, vous recevrez toutes les informations pratiques concernant son déroulement (lieu, horaires).

Pour tous renseignements :
Secrétariat de l'Arsi
BP 65054 - 31200 Toulouse Cedex 5
secretariat@asso-arsi.fr
www.asso-arsi.fr

TARIFS*

Sur demande, l'Arsi peut vous proposer des formations adaptées à vos besoins hors propositions du catalogue de formation

Session intra-établissement

Frais pédagogiques :

1200 €/jour

Frais de déplacement et d'hébergement du formateur, facturation à part à l'organisme demandeur sur justificatifs.

* L'Arsi n'est pas soumise à la TVA

BULLETIN D'INSCRIPTION

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE 2021-2022
Je m'inscris à la formation

L'enseignement des sciences infirmières

Module 1 - 2 jours

Module 2 - 2 jours

La recherche dans la pratique des soins

Module 1 - 3 jours

Module 2 - 3 jours

Module 3 - 5 jours

L'accompagnement à la conception d'un projet de recherche
5 jours en discontinu

5 jours

Les recherches qualitatives dans la pratique des soins

2 jours

**Les tuteurs, professionnels et étudiants :
l'accompagnement en pratique**

2 jours

4 jours

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

Fonction :

Je suis pris en charge par mon employeur qui versera la somme de :
(Joindre la lettre de prise en charge)

Je verse la somme de : à l'ordre de l'Arsi

Date et signature

Bulletin d'inscription à retourner à :

Arsi

BP 65054 - 31200 TOULOUSE CEDEX 5

Bulletin d'adhésion à l'Arsi (du 1^{er} janvier au 31 décembre*)

Nom / Prénom :

Organisme :

Profession :

Fonction :

Adresse postale :

Adresse courriel :

- Adhésion individuelle 35 €**
- Adhésion étudiant (fournir un certificat de scolarité) 15 €**
- Adhésion association 100 €**
- Don minimum 50 €**

*de l'année civile en cours



Une revue scientifique au service des soins



144 - Recherche en soins infirmiers n° spécial. Savoir et savoirs infirmiers : analyse historique, critique et épistémologique

Dans le monde contemporain, le savoir occupe une place prépondérante. Or dans l'expression « savoir infirmier », on retrouve le mot « savoir » et ce dernier est un terme profondément polysémique. Les soins infirmiers, la discipline infirmière et le développement théorique de la discipline sont influencés par la pluralité de sens et de conceptions du mot « savoir ». Ce numéro spécial est consacré aux présentations de l'une des rencontres de la série « Dialogue Nomade » organisée conjointement par le Québec et la France qui s'est tenue au Québec en 2019 et avait pour thème « Le savoir infirmier ».



139 - Recherche en soins infirmiers n° spécial. L'histoire des savoirs infirmiers

Les contributions pour ce numéro spécial de la revue consacré à l'histoire permettront d'éclairer plusieurs champs dans le contexte socio-historique français : la création d'une section sciences infirmières à l'université ; l'émergence des garde-malades au XVIII^{ème} siècle ; la progression en termes de qualifications des infirmières ; les apports de l'École internationale d'enseignement infirmier supérieur sur la question des savoirs professionnels ; l'histoire des enseignants-formateurs, de l'évolution de leur formation et des savoirs développés ; le processus d'universitarisation dans différents pays et l'organisation des sciences infirmières ; les infirmières psychiatriques au Québec à l'époque des vagues de désinstitutionnalisation ; l'éducation en santé ; la construction d'une problématique de recherche en sciences infirmières. Le champ de la santé...



119 - Recherche en soins infirmiers n° spécial. L'enseignement des sciences infirmières

La formation en soins infirmiers dans des contextes académiques renforce la nécessité pour les étudiants de s'approprier et de maîtriser la discipline « sciences infirmières ». Ce numéro a pour but d'identifier les contenus fondamentaux relatifs aux sciences infirmières devant être acquis en formation initiale et maîtrisés par l'ensemble des infirmières. Son contenu aborde l'épistémologie et les paradigmes en soins infirmiers, l'apprentissage de la clinique, la culture scientifique et la recherche, l'enseignement des sciences infirmières. Il rend compte d'expériences étrangères...



L'enseignement et l'appropriation des sciences infirmières

Un ouvrage destiné aux professionnels, professeurs et étudiants qui souhaitent approfondir les sciences infirmières. Il s'inscrit dans une dynamique de développement de cette discipline en France. L'ouvrage comprend 5 parties : Epistémologie, Recherche, Clinique, Enseignement, Formation.



Les concepts en sciences infirmières - 2^{ème} édition

Cet ouvrage met à la disposition des infirmiers et autres personnes intéressées, un ensemble de concepts, issu des sciences humaines, utilisés dans la pratique courante des soins. La première partie est constituée par une approche épistémologique des concepts : définition, construction, propriétés, transférabilité, évolution, et par une approche pédagogique : enseignement, apprentissage, maîtrise. Dans la deuxième partie une centaine de concepts de soins sont développés selon le modèle d'analyse des concepts de Wilson : présentation, origine, définition, attributs, concepts voisins, utilisation du concept dans la pratique professionnelle. Les 100 concepts sont répertoriés par ordre alphabétique. Certains sont très connus : nursing, besoins, clinique, autonomie, éthique, anxiété, éducation thérapeutique, culture, interdisciplinarité... D'autres un peu moins : résilience, coping, observance, interaction, espoir, motivation, counselling, empowerment...